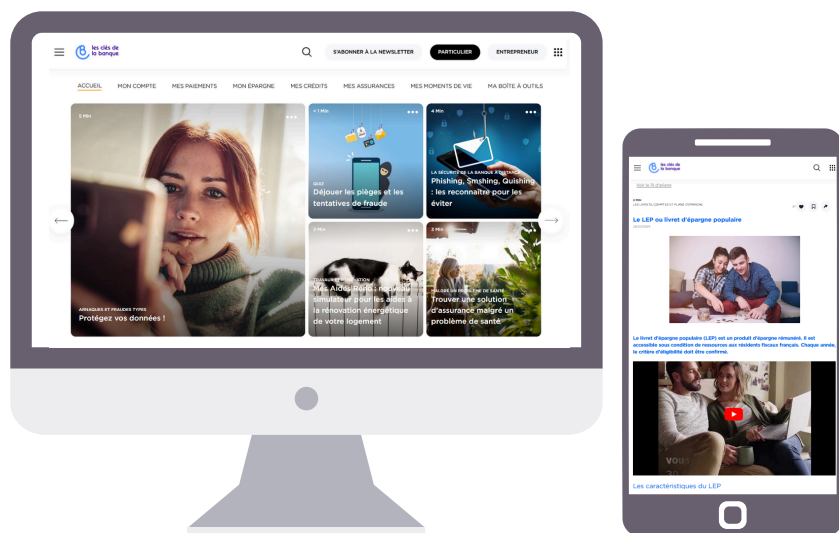


lesclesdelabanque.com

Le site d'information sur la
banque et l'argent



les clés de
la banque

les clés de
la banque

LES GUIDES BANCAIRES
Crédit

S'Assurer et
Emprunter
avec un Risque
Aggravé de Santé
(AERAS)

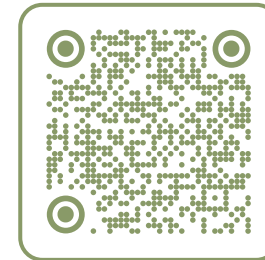
LA CONVENTION AERAS

La Convention AERAS vise à faciliter l'accès à l'assurance et au crédit des personnes présentant un risque aggravé de santé.

SOMMAIRE

Qui est concerné par la convention AERAS ?	4
Comment mes informations de santé sont-elles recueillies ?	6
En quoi consiste le droit à l'oubli ?	8
Et pour les autres cas et autres pathologies ?	10
Qu'est-il prévu pour les prêts immobiliers et les prêts professionnels ?	12
Et si le coût de l'assurance est trop élevé ?	16
Combien de temps prend le traitement de mon dossier ?	18
Quels sont les délais de réponse pour mon dossier d'assurance ?	20
Que faire si aucune solution d'assurance n'est possible ?	22
Qu'en est-il pour les crédits à la consommation ?	24
Que faire si la Convention AERAS n'a pas été appliquée correctement ?	26
L'essentiel	29

Scannez le QR Code pour découvrir le guide



Autres titres de la collection Crédit :

Le prêt à taux zéro (PTZ)
M'assurer pour mon crédit immobilier
Maîtriser mon endettement
Le crédit relais immobilier
Le coût d'un crédit



Newsletter

Abonnez-vous pour recevoir toutes les actualités et nouveautés les clés de la banque

